



Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

Les élections professionnelles du 30 novembre au 6 décembre 2018 ont mobilisé fortement les personnels du Ministère de l'Intérieur. Ils ont conduit la Fédération de Syndicat du Ministère de l'Intérieur – Force Ouvrière à devenir majoritaire sur notre périmètre ministériel.

Il s'agit là d'une vraie reconnaissance du sérieux et de l'engagement de chacun des syndicats de notre fédération, et un plébiscite pour le travail quotidien de leurs représentants, des idées qu'ils défendent et de la force de leurs convictions.

Ce choix doit maintenant vous interroger sur les différentes politiques que vous menez tant sur le fond que sur la forme; Les approches purement comptables deviennent aujourd'hui insupportables et sont rejetées massivement car elles ont aussi un impact fort en matière de sécurité des lieux de travail, les moyen humain et matériel pour répondre à l'ensemble des exigences professionnelles, sur la santé des agents, et sur les relations de confiance entre agents et hiérarchie.

Tout ceci entraine une absence de reconnaissance, des risques psychosociaux, et une démotivation pour les agents. Vient s'ajouter à cela des pratiques de dialogue social où l'administration considère qu'elle n'est là que pour informer sans écouter. Cela discrédite de fait les corps intermédiaires et leur utilité.

Pendant ce temps, les conditions de travail continuent à se dégrader, avec l'absence de personnel suffisant pour accomplir l'ensemble des tâches. L'urgence devenant la norme...

Malgré les nombreuses alertes, depuis plus de 4 ans rien ne semble perturber ni stopper la grande machine à démotiver et à détruire le service public.

Et savoir qu'en plus, ceux qui sont chargés normalement de la protéger, de la diriger, participent eux-mêmes à sa destruction est intolérable.

La FSMI-FO réitère son attachement au maintien de la séparation des instances, CT et CHS-CT, chacune ayant des prérogatives bien distinctes et notamment sur la formation des membres du CHS-CT.

En cette période de changement permanent, la FSMI-FO restera vigilante aux conditions de travail de l'ensemble des personnels du ministère. Quoiqu'il en soit, la FSMI-FO continuera à porter jusqu'ici la parole des agents pour négocier en leur nom, et défendre le service public.

Enfin, la FSMI-FO est plus que jamais préoccupée par les suicides au sein du ministère et plus particulièrement du périmètre police. Ce début d'année 2019 est désastreux.

Dans le périmètre DGPN, le développement du Plan de Lutte contre les Suicides participera peut-être à limiter les dégâts. Nous le souhaitons réellement mais sommes assez sceptiques.

Probablement que les facteurs sont multiples mais il n'en demeure pas moins que ces agents sont d'avantage frappés par ces drames que le reste de la population.

Gardant à l'esprit que les filtres sont nombreux, à l'occasion du recrutement, de la formation, et même de la carrière. Ils permettent, à n'en pas douter, d'écarter certains individus vulnérables.

Alors OUI, exercer dans le périmètre du M.I. est incontestablement un facteur aggravant.

S'il nous paraît compliqué d'agir sur certains facteurs extérieurs tels que le mépris voire l'agressivité d'une certaine partie de la population à l'égard des personnels, ou encore la violence, physique ou psychologique, de certaines missions, nous avons le devoir d'identifier et d'agir sur tous les facteurs endogènes à notre ministère.

Les CHSCT, quel que soit leur champ, doivent amplement participer à cette tâche.

La FSMI-FO demande à ce que cette déclaration soit annexée au Procès-Verbal.

Les représentants de la FSMI-FO